

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ DIRECTEUR
SIS DU HOHBOURG
Elbach Guevenatten Sternenberg Traubach Wolfersdorf
- SÉANCE DU 03/10/2022 -**

Le Comité Directeur, légalement convoqué en date du 27 septembre 2022, s'est réuni le 3 octobre 2022 à 20h00 sous la présidence de M. Emmanuel SCHACHERER.

Présents :

Vice-Président : M. Nicolas KRESS

Les Assesseurs : Mme Aline MEDER, MM. Jean-Yves BIHR et Jean-Pierre CACHERA

Les Délégués : Mmes Thérèse BILGER, Christiane CRAVE, Christelle ENAY, Nathalie FREYBURGER et Pascaline RUBINO

MM. Florian SCHINDLER et Bernard SUTTER

Absents excusés :

Mme Nelly FALCH et MM. Frédéric DUCHAS, Didier FREYBURGER, Ludovic FREYBURGER, Francis ROBISCHUNG, Gilbert PFLIEGER

Ont donné procuration :

M. Francis ROBISCHUNG à Mme Aline MEDER

M. Nicolas KRESS a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, assisté par Mme HAFFNER Lorine, secrétaire du SIS.

Monsieur le Président souhaite la bienvenue à tous les membres présents. Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 20h10.

Il demande à rajouter un point à l'ordre du jour « Décision Modificative n°1 »

Le Comité Directeur accepte de délibérer sur ce point au cours de la séance.

ORDRE DU JOUR

Point n°1. Approbation du procès-verbal de la séance du 4 avril 2022

À l'unanimité des membres présents

Point n°2. Modalité de publicité des actes

Délibération n° DCD-03-10-2022-007

Pour les actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire, ni un caractère individuel, à compter du 3 octobre 2022 :

- Publicité par affichage à son siège, situé à la Mairie de Traubach le Bas
- Publicité par affichage devant chaque école (Ecole élémentaire de Traubach le Bas, école maternelle de Traubach le Haut et école élémentaire de Wolfersdorf)
- Transmission à chaque commune adhérente au SIS du Hohbourg pour publication sous forme électronique, ou le cas échéant, pour affichage dans les mairies.

Adopté à l'unanimité des membres présents

Point n°3. Convention relative à la mission d'accompagnement pour la mise en conformité RGPD

Délibération n° DCD-03-10-2022-008

Adopté à l'unanimité des membres présents

Point n°4. Tableau des emplois de la collectivité

Délibération n° DCD-03-10-2022-009

GRADE	CATÉGORIE	EFFECTIF	DURÉE HEBDOMADAIRE DE SERVICE (Nombre heure et minutes)
FILIÈRE ADMINISTRATIVE			
Adjoint administratif territorial	C	1	15 heures 00
FILIÈRE ANIMATION			
Adjoint territorial d'animation	C	1	25 heures 00
Agent territorial spécialisé principal de 2eme classe des écoles maternelles (ATSEM)	C	1	30 heures 00
Agent territorial spécialisé principal de 2eme classe des écoles maternelles (ATSEM)	C	1	31 heures 30
FILIÈRE TECHNIQUE			
Adjoint technique territorial	C	1	15 Heures 00
Adjoint technique territorial	C	1	9 heures 00
TOTAL		6	

Adopté à l'unanimité des membres présents

Point n°5. Avenant à la convention pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité – Changement d’opérateur

Délibération n° DCD-03-10-2022-010

Changement au 1^{er} janvier 2023 pour l’opérateur **Cosoluce**
Adopté à l’unanimité des membres présents

Point n°6. Décision Modificative n°1

Délibération n° DCD-03-10-2022-011

Changement de prestataire informatique pour les logiciels de comptabilité et paie.

Les frais d’installation, récupérations et mise en service étant des dépenses d’investissement, il est nécessaire de modifier les inscriptions budgétaires comme suit :

Désignation	Budgété avant DM	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits à créer	Budget après DM1
Fonctionnement – Dépenses Chapitre 011 Compte 615221 – Bâtiments publics	199 000,00 €	- 4 000,00 €	0,00 €	195 000,00 €
Fonctionnement – Dépenses Compte 023 – Virement à la section d’investissement	71 274,13 €	0,00 €	4 000,00 €	75 274,13 €
Investissement – Recettes Compte 021 – Virement de la section de fonctionnement	71 274,13 €	0,00 €	4 000,00 €	75 274,13 €
Investissement – Dépenses Chapitre 20 Compte 2051 – Concessions et droits similaires	0,00 €	0,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €

Adopté à l’unanimité des membres présents

Point n°7. Divers

Séance levée à 21h30.

Liste des délibérations affichée au siège du SIS du Hohbourg (Mairie de Traubach-le-Bas) et transmise aux écoles et aux communes adhérentes le 10/10/2022.

Le Président du SIS

Emmanuel SCHACHERER

